



Jeu-questionnaire

La CAA a conçu un jeu-questionnaire sur la sécurité à vélo et le partage de la route.
Conducteurs et cyclistes, c'est le moment de tester vos connaissances!

QUESTION	OUI	NON
1. IL EST ACCEPTABLE DE PORTER DES ÉCOUTEURS EN CONDUISANT SON VÉLO.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. AVANT DE S'ENGAGER SUR UNE ROUTE, ON DOIT REGARDER À GAUCHE, DROIT DEVANT, PUIS À DROITE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. UN CASQUE DE VÉLO DOIT ÊTRE AJUSTÉ ET COUVRIR LES OREILLES.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. IL FAUT PORTER UN CASQUE DE VÉLO UNIQUEMENT LORSQU'ON CIRCULE SUR DES ROUTES ACHALANDÉES.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. ON DOIT S'IMMOBILISER AVANT DE S'ENGAGER SUR UNE ROUTE À PARTIR D'UN STATIONNEMENT.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. À UN ARRÊT TOUTES DIRECTIONS, LE VÉHICULE OU LE VÉLO QUI S'EST ARRÊTÉ EN DEUXIÈME DOIT PASSER EN PREMIER.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ON DOIT JETER UN COUP D'ŒIL PAR-DESSUS NOTRE ÉPAULE CHAQUE FOIS QU'ON CHANGE DE VOIE OU QU'ON FAIT UN VIRAGE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. À VÉLO, ON DOIT PORTER DES COULEURS CLAIRES EN PLUS D'UTILISER DES PHARES ET DES RÉFLECTEURS.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. LA SONNETTE CONSTITUE UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ IMPORTANT PARCE QU'ELLE PRODUIT UN SON AMUSANT.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTION	YES	NO
10. IL N'Y A AUCUN DANGER À ROULER À VÉLO PRÈS DES VÉHICULES DE GRANDE DIMENSION.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. EN VOITURE, ON PEUT ROULER TOUT PRÈS DE LA VOIE RÉSERVÉE AUX VÉLOS, POUR PEU QUE LES CYCLISTES LA RESPECTENT.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. POUR S'ASSURER QUE LES AUTOMOBILISTES LES VOIENT, LES CYCLISTES PEUVENT S'ENGAGER DANS UNE INTERSECTION À CÔTÉ D'UNE VOITURE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. AVANT DE S'ENGAGER DANS UNE INTERSECTION, ON DOIT REGARDER À GAUCHE, DROIT DEVANT, PUIS À DROITE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. UN CASQUE AÉRODYNAMIQUE, DES CUISSARDS ET DES VÊTEMENTS COLORÉS : VOILÀ CE QUI IMPORTE LE PLUS DANS L'ENTRETIEN D'UN VÉLO.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. LA PLUPART DES ACCIDENTS DE VÉLO OCCASIONNANT DES BLESSURES SE PRODUISENT LE SOIR.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. TOUTES LES PROVINCES CANADIENNES ONT UNE LOI SUR LE PORT OBLIGATOIRE DU CASQUE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. EN VÉLO, IL FAUT PASSER À AU MOINS UN MÈTRE D'UNE VOITURE STATIONNÉE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. IL N'Y A PAS DE MOYEN SÉCURITAIRE DE TRAVERSER UNE VOIE FERRÉE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CORRIGÉ

1. Non

Quand vous portez des écouteurs, vous avez moins conscience de ce qui se passe autour de vous, ce qui peut compromettre votre sécurité.

2. Oui

Que vous soyez en voiture ou à vélo, regarder dans toutes les directions vous permet de voir s'il y a d'autres usagers sur la route; vous saurez alors si vous pouvez vous engager de façon sécuritaire.

3. Non

Le casque devrait être ajusté et couvrir votre front.

4. Non

Vous devriez toujours porter un casque lorsque vous êtes à vélo : il vous protégera, où que vous soyez.

5. Oui

Que vous soyez à vélo ou en voiture, arrêtez-vous toujours avant de vous engager sur une route pour vous assurer de pouvoir le faire de façon sécuritaire. Regardez à gauche, droit devant, puis à droite pour voir si la voie est libre.

6. Non

Le cycliste ou le conducteur qui est arrivé en premier à un arrêt toutes directions devrait passer en premier. Si plusieurs vélos ou véhicules arrivent en même temps, celui qui se trouve à droite devrait avoir la priorité.

7. Oui

À vélo comme en voiture, jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule et demeurer conscient de ce qui vous entoure peut réduire le risque d'accident.

8. Oui

Pour être en sécurité sur la route, les cyclistes doivent être visibles. Assurez-vous que vos phares et réflecteurs sont en bon état et rappelez-vous de porter des couleurs claires.

9. Non

La sonnette peut produire un son amusant, mais elle constitue un dispositif de sécurité important parce qu'elle informe les autres usagers de la route que vous passez.

10. Non

Les conducteurs de véhicules de grande dimension ont d'énormes angles morts; il se pourrait donc qu'ils ne vous voient pas. Gardez vos distances.

11. Non

On recommande aux conducteurs qui passent près des cyclistes de laisser à ces derniers une zone tampon d'au moins un mètre. Dans certaines provinces, c'est même la loi.

12. Non

Pour vous assurer de rester visible, engagez-vous toujours dans une intersection en vous tenant devant ou derrière les voitures.

13. Oui

Que vous soyez en voiture ou à vélo, regardez toujours à gauche, droit devant, puis à droite avant de vous engager dans une intersection pour vous assurer que la voie est libre. Vérifiez vos rétroviseurs et vos angles morts pour voir s'il y a des cyclistes.

14. Non

Faire l'entretien d'un vélo, c'est d'abord vérifier la pression d'air, les freins, le guidon, la sonnette, la chaîne et le dérailleur. L'utilisation réfléchie et l'entretien régulier de cet équipement vous permettront de garder votre vélo en bon état.

15. Non

La majorité des accidents de vélo occasionnant des blessures surviennent durant l'heure de pointe en après-midi. Pour votre sécurité, respectez le code de la route, restez bien visible et soyez conscient des autres usagers. Les automobilistes devraient quant à eux porter une attention particulière aux cyclistes, notamment en vérifiant leurs angles morts. Partageons la route de façon sécuritaire pour le bien de tous!

16. Non

Huit provinces canadiennes ont une loi sur le port obligatoire du casque : la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard exigent que tous les cyclistes portent un casque, tandis qu'au Manitoba, en Alberta et en Ontario, seuls les cyclistes de moins de 18 ans sont tenus d'en porter un.

17. Oui

Ménagez au moins un mètre entre votre vélo et les voitures stationnées, au cas où un conducteur ouvrirait soudainement sa portière. Si vous êtes automobiliste, regardez toujours au-dessus de votre épaule gauche avant d'ouvrir votre portière.

18. Non

Pour traverser une voie ferrée en toute sécurité, faites-le à angle droit pour vous assurer que vos pneus ne se coincent pas.